

COMITÉ SYNDICAL
du 14 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le 14 février, à 9h00, les membres du Syndicat mixte ouvert Forum métropolitain du Grand Paris, régulièrement et individuellement convoqués par le Président, le 7 février 2017, se sont réunis au nombre de 84 présents et représentés et peuvent délibérer valablement, à l'Hôtel de Ville de Paris, sous la présidence de Monsieur Jean-François Vigier.

Présents :

Christian METAIRIE - ARCUEIL, Josiane FISCHER - ASNIERES-SUR-SEINE, Pascal BEAUDET - AUBERVILLIERS, Jacques CHAUSSAT - AULNAY-SOUS-BOIS, Yasmine BOUDJENAH - BAGNEUX, Jean-François VIGIER - BURES-SUR-YVETTE, Jean-Paul MARTINERIE - CHÂTENAY-MALABRY, Christophe TAMPON-LAJARLETTE - CHAVILLE, Amélie DELATTRE - COLOMBES, Eric CESARI - COURBEVOIE, Stéphane BEAUDET - COURCOURONNES, Sylvie SIMON-DECQ - CRETEIL, André MANGIN - DRANCY, Eugénie PONTHER - EPINAY-SUR-SEINE, Jeanne BECART - GARCHES, Patrice LECLERC - GENNEVILLIERS, Michel BUSSY - GONESSE, Stéphane OLIVIER - GUYANCOURT, Romain MARCHAND - IVRY-SUR-SEINE, Robin REDA - JUVISY-SUR-ORGE, Véronique COTE-MILLARD - LES CLAYES-SOUS-BOIS, Guillaume LAFEUILLE - LES LILAS, Michel HERBILLON - MAISONS-ALFORT, Joël ALLAIN - MALAKOFF, Georges KOCH - MEUDON, Marianne MARGATE - MITRY-MORY, Xavier LEMOINE - MONTFERMEIL, Patrick JARRY - NANTERRE, François MARTINACHE - NEUILLY-PLAISANCE, Patrick GAUTRAT - NEUILLY-SUR-SEINE, Anne HIDALGO - PARIS RP, Bernard GAHNASSIA - PUTEAUX, Jacques CHAMPION - ROMAINVILLE, Patrick OLLIER - RUEIL-MALMAISON, Didier PAILLARD - SAINT-DENIS, Valérie MAYER-BLIMONT - SANTENY, Philippe LAURENT - SCEAUX, Jean-Louis TESTUD - SURESNES, Thierry DEBARRY - VILLECRESNES, Jean-Michel ISSAKIDIS - VIROFLAY, Daniel GUIRAUD - EPT EST ENSEMBLE, Michel LEPRETRE - EPT GRAND ORLY, Valérie MAYER-BLIMONT - EPT HAUT DU VAL DE MARNE, Chantal BRAULT - EPT VALLEE SUD, Jean-Noël MOISSET - CA ROISSY PAYS DE FRANCE, Michel LEPRETRE - EPT VAL DE BIEVRE - SEINE AMONT, Patrick OLLIER - METROPOLE DU GRAND PARIS.

Excusés :

Eric GRILLON - ABLON-SUR-SEINE, Luc CARVOUNAS - ALFORTVILLE, Hugues RIBAUT - ANDRESY, Jean-Yves SENANT - ANTONY, Pierre SARDOU - BAGNOLET, Gilbert STROHL - BAILLY-ROMAINVILLIERS, Anne PELLETIER-LE-BARBIER - BIEVRES, Stéphane DE PAOLI - BOBIGNY, Patrick DOUET - BONNEUIL-SUR-MARNE, Paul HESSENBRUCH - BOUGIVAL, Philippe LOREC - BOURG-LA-REINE, Jean-Pierre SPILBAUER - BRY-SUR-MARNE, Chantal BRUNEL - BUSSY-SAINT-GEORGES, Jean-Yves LE BOUILLONNEC - CACHAN, Christophe DELRIEU - CARRIERES-SOUS-POISSY, Dominique ADENOT - CHAMPIGNY-SUR-MARNE, Hervé GICQUEL - CHARENTON-LE-PONT, Jean-Pierre SCHOSTECK - CHÂTILLON, Carine BORDUY - CHENNEVIERES-SUR-MARNE, Jacques CACHIN - CHESSY, Joseph SWIERK - CHILLY-MAZARIN, Didier GUILLAUME - CHOISY-LE-ROI, Jean-Didier BERGER - CLAMART, Rémi MUZEAU - CLICHY-LA-GARENNE, Jérôme TOFFI - COUBRON, Quentin GESELL - DUGNY, Philippe SUEUR - ENGHIEEN-LES-BAILES, Jean-François VIGIER - FONTENAY-AUX-ROSES, Yves TRAUGER - FONTENAY-LE-FLEURY, Jean-François VIGIER - FONTENAY-SOUS-BOIS, Daniel LEVEL - FOURQUEUX, Michel TEULET - HOUILLES, Olivier DELAPORTE - LA CELLE SAINT-CLOUD, Laurence BER

Accusé de réception en préfecture
075-200020675-20170214-PM201704-DE
Date de télétransmission : 28/02/2017
Date de réception préfecture : 28/02/2017

PARIS
MÉTROPOLE

Gilles CARREZ - LE PERREUX-SUR-MARNE, Philippe PEMEZEC - LE PLESSIS-ROBINSON, Didier DOUSSET - LE PLESSIS-TREVISE, Jean-Michel GENESTIER - LE RAINCY, François GARAY - LES MUREAUX, Yves BOUHOURD - L'ETANG-LA-VILLE, Vincent JEANBRUN - L'HAY-LES-ROSES, Françoise LECOUFLE - LIMEIL-BREVANNES, François PELLETANT - LINAS, Pierre-Yves MARTIN - LIVRY-GARGAN, Daniel GODART - LOUVECIENNES, Michel VIALAY - MANTES-LA-JOLIE, Monique FUHRER-MOQUEROU - MANTES-LA-VILLE, Yves PERROT - MARLY-LE-ROI, Christiane BARDY-WEISS - MARNES-LA-COQUETTE, Sylvie GERINTE - MAROLLES-EN-BRIE, Patrice BESSAC - MONTREUIL, Jacques FAUBERT - NEUILLY-SUR-MARNE, Yvan FEMEL - NOISEAU, Thomas FRANCESCHINI - NOISY-LE-SEC, Michel De RONNE - ORMESSON-SUR-MARNE, David ROS - ORSAY, Georges URLACHER - PERIGNY-SUR-YERRES, Michel FOURCADE - PIERREFITTE-SUR-SEINE, Michel VALLADE - PIERRELEAYE, Gilles BORD - PONTAULT-COMBAULT, Claude CAPILLON - ROSNY-SOUS-BOIS, Michel GUILLAMAUD - ROSNY-SUR-SEINE, Raymond CHARRESSON - RUNGIS, Eric BERDOATI - SAINT-CLOUD, Patrick BEAUDOUIN - SAINT-MANDE, Christian CAMBON - SAINT-MAURICE, François PUPPONI - SARCELLES, Alexandra DUBLANCHE - SARTROUVILLE, Stéphane GATIGNON - SEVRAN, Grégoire DE LA RONCIERE - SEVRES, Azzédine TAÏBI - STAINS, Gilles GASSENBACH - TAVERNY, Richard DELL'AGNOLA - THIAIS, François ASENSI - TREMBLAY-EN-FRANCE, Dominique BAILLY - VAUJOURS, Thomas JOLY - VERRIERES-LE-BUISSON, Pascal COLLADO - VERNOUILLET, Aline de MARCILLAC - VILLE D'AVRAY, Elie YEBOUET - VILLEJUIF, Didier GONZALES - VILLENEUVE-LE-ROI, Sylvie ALTMAN - VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Daniel LAURENT - VILLEPINTE, Carinne JUSTE - VILLETANEUSE, Michel OUDINET - VILLIERS-SUR-MARNE, Laurent LAFON - VINCENNES, Michel LEPRETRE - VITRY-SUR-SEINE, Dominique BOULEY - WISSOUS, Arnaud DE BELENET - CA VAL D'EUROPE, Michel CHARTIER - CA MARNE ET GONDOIRE, Olivier LEONHARDT - CA CŒUR D'ESSONNE AGGOMERATION, Christian FAVIER - CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE, Pierre BEDIER - CONSEIL GENERAL DES YVELINES, Valérie PECRESSE - CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE.

Ont donné pouvoir :

Yves REVILLON - BOIS-COLOMBES, Sylvine THOMASSIN - BONDY, Pierre-Christophe BAGUET - BOULOGNE-BILLANCOURT, Stéphanie DAUMIN - CHEVILLY-LARUE, Olivier KLEIN - CLICHY-SOUS-BOIS, Jean-Jacques BRIDEY - FRESNES, Patricia TORDJMAN - GENTILLY, André SANTINI - ISSY-LES-MOULINEAUX, Olivier DOSNE - JOINVILLE-LE-PONT, Gilles POUX - LA COURNEUVE, Jean-Pierre HERVO - LA GARENNE-COLOMBES, Jean-Paul FAURE-SOULET - LA QUEUE-EN-BRIE, Thierry MEIGNEN - LE BLANC-MESNIL, Vincent CAPO-CANELLAS - LE BOURGET, Jean-Marc NICOLLE - LE KREMLIN-BICÊTRE, Gérard COSME - LE PRE SAINT-GERVAIS, Patrick BALKANY - LEVALLOIS-PERRET, Mohamed GNABALI - L'ÎLE-SAINT-DENIS, Yves THOREAU - MANDRES-LES-ROSES, Jean-Noël CARPENTIER - MONTIGNY-LES-CORMEILLES, Jean-Loup METTON - MONTROUGE, Jacques JP MARTIN - NOGENT-SUR-MARNE, Christine JANODET - ORLY, Bertrand KERN - PANTIN, Karl OLIVE - POISSY, William DELANNOY - SAINT-OUEN, Françoise BAUD - VALENTON, Bernard GAUDUCHEAU - VANVES, Virginie MICHEL-PEULSEN - VAUCRESSON, Pascal THEVENOT - VELIZY-VILLACOUBLAY, Pierre-Christophe BAGUET - EPT GRAND PARIS SEINE OUEST, Patrick BRAOUEZEC - EPT PLAINE COMMUNE, Francis CHOUAT - CA GRAND PARIS SUD, Michel BOURNAT - CA PARIS SACLAY, Luc STREAHIANO - CA PLAINE VALLEE, Patrick DEVEDJIAN - CONSEIL GENERAL DES HAUTS-DE-SEINE Stéphane TROUSSEL - CONSEIL GENERAL DE SEINE-SAINT-DENIS.

Monsieur Philippe Laurent, représentant la commune de Sceaux, a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire.

Objet : **Délibération rectificative** - Signature de la convention annuelle 2016 entre Paris Métropole et (IAU)idf).

Vu la délibération n°2016-018 en date du 10 juin 2016 relative à la signature de la convention annuelle 2016 entre Paris Métropole et l'IAU)idf, Monsieur le Président précise que les membres du Comité syndical avaient approuvé ladite délibération, et notamment son article 3 « **Engage le versement de la subvention prévue dans le budget pour l'exercice 2016 et dont le montant fixé à 200 000 euros, au chapitre 65 « Autres charges de gestion courante** ».

Toutefois, compte-tenu des travaux entamés en 2016 qui ne sont pas achevés puisqu'ils se poursuivront en 2017, de l'encaissement non enregistré de cotisations pour un montant de 232 000€ et de la baisse très nette du budget 2017 du syndicat, il s'avère qu'une discussion a été amorcée entre le syndicat mixte et l'agence. A l'issue, en accord avec l'Institut d'Aménagement Urbain d'Île-de-France, le montant de la subvention a été revu sans que le contenu de la convention 2016 initiale ne soit modifié.

Monsieur le Président propose donc au Comité syndical d'approuver ce jour la délibération n°2017-04 qui engage la somme 100 000 € (cent mille euros) pour l'année 2016 au lieu de 200 000 € (deux-cents mille euros) comme initialement prévu. Cet engagement fait l'objet d'un rattachement de l'exercice 2016 sur l'exercice 2017.



LE COMITÉ SYNDICAL,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 13 février 2017 du Préfet de Région, Préfet de Paris, autorisant la modification des statuts du syndicat mixte ouvert d'études ;

Vu les statuts du syndicat mixte ouvert d'études *Forum métropolitain du Grand Paris* ;

Vu la convention pluriannuelle entre le syndicat mixte Paris Métropole et l'IAUidf du 17 juin 2014 ;

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : Rectifie le montant de la subvention annuelle 2016 versée à l'IAUidf.

Article 2 : Adopte la convention annuelle 2016 avec l'IAUidf.

Article 3 : Autorise le Président du *Forum métropolitain du Grand Paris* à signer ces conventions au nom du syndicat mixte ouvert d'études.

Article 4 : Confirme le paiement de la subvention dont le montant est fixé à 100 000 euros, au chapitre 65 « Autres charges de gestion courante ».

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Comité Syndical.



Le Président

* Jean-François Vigier